



Lombaires

j.pawelczyk@rimbaud-tech.fr

Mal de dos, mal du siècle... Selon un rapport de la Sécurité sociale, les lombalgies ont occasionné en 2015 près de 40 millions de jours d'arrêt de travail, soit l'équivalent de 160.000 emplois perdus ! Chiropracteur de son état, Antoine Bouchet a créé il y a peu Bodyfeed, une société hébergée par l'incubateur d'Ardenne Métropole Rimbaud'Tech. Laquelle société développe le projet d'une table de traitement révolutionnaire destinée à soigner le mal de dos. Bodyfeed vient de recevoir une subvention de 239.000 euros accordée par la Banque publique d'investissement et la région Grand Est, somme qui sera « *intégralement affectée aux postes recherche et développement* », écrit Antoine Bouchet dans un courrier de remerciements adressé au président d'Ardenne Métropole.

Pénurie

edith.bouillot@ardenne-metropole.fr

Connaissez-vous le BPJEPS AAN ? Sous cette flopée d'initiales se cache le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, activités aquatiques et de la natation. Mais malgré cette appellation engageante, ce diplôme d'État qui permet d'exercer en tant que maître nageur n'attire pas les foules... Pour contrer cette pénurie, Ardenne Métropole a décidé de proposer aux volontaires de prendre en charge financièrement leur formation qui se déroulera sous forme de contrat d'apprentissage au Creps (centre de ressources, d'expertise et de performance sportive) de Reims. Initiative couronnée de succès, puisque les dossiers de trois candidats viennent d'être validés. Vous pourrez les rencontrer au bord des bassins à compter du 1^{er} septembre.

Tarifs

aurelie.cochepin@ardenne-metropole.fr

Le conseil communautaire de ce mardi soir restera assurément comme l'un des plus brefs de l'histoire de notre collectivité, les quinze points figurant à l'ordre du jour ayant été présentés et adoptés en un temps record. Parmi eux se trouvaient pourtant quelques sujets d'importance, à l'exemple de la délibération portant sur le règlement des transports scolaires pour l'année 2019/2020. À l'issue d'une courte discussion, les élus communautaires ont choisi, comme cela leur était proposé, de conserver l'an prochain les tarifs déjà pratiqués cette année sur l'ensemble du territoire d'Ardenne Métropole, soit 20 € par an pour les maternelles ou primaires, et 80 € pour les collégiens et lycéens, ces derniers n'ayant aucune limite dans le nombre de voyages effectués.

Aux petits soins pour les docteurs

sylvain.lambert@ardenne-metropole.fr

Avoir l'assurance de disposer d'un réseau de professionnels de santé d'une densité suffisante : telle est l'une des conditions à remplir pour tout territoire désireux de soigner son attractivité, comme c'est le cas d'Ardenne Métropole. C'est dans cette optique que notre communauté d'agglomération, entourée de plusieurs partenaires au premier rang desquels la région Grand Est et l'ARS (Agence régionale de santé), souhaite réhabiliter une ancienne maison de retraite carolomacérienne, inutilisée depuis 2014 et située place Jacques Félix, afin d'y aménager une quarantaine de logements allant de 17 à 32 m². Logements qui seraient alors proposés aux internes qui fréquentent les Ardennes. Le but étant d'inciter ces futurs docteurs à s'installer en terre ardennaise.